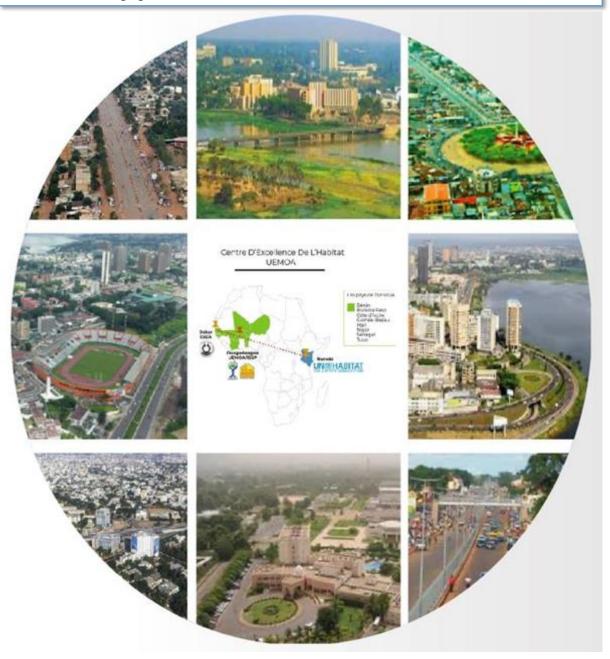




## Centre d'Excellence de l'Habitat

# Rapport semestriel des activités



Avec l'appui financier de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'assistance technique don IDA pour le financement du logement abordable dans l'espace UEMOA (PFLA – UEMOA)

Décembre 2020

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'assistance technique du don IDA pour le Financement du Logement Abordable (PFLA – UEMOA), la Commission de l'UEMOA, avec l'appui de la Banque Mondiale, a décidé d'inscrire ses actions dans la durée en mettant en place un Centre d'Excellence de l'Habitat pour la sous-région ouest-africaine.

Ce Centre sera une institution durable de recherche-action et un creuset de développement de compétences nouvelles pour prendre en charge les problématiques liées à la planification urbaine, à l'habitat, à la gestion foncière, aux services urbains de base et au financement du logement.

#### TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION3				
I.	PR	ESENTATION DE LA FICHE TECHNIQUE DU CEH	6	
II.	(	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT	7	
III.	A	ACTIVITES DEJA MISES EN OEUVRE	8	
3	.1. <i>A</i>	Activités réalisées et résultats	8	
	3.1	.1. Participation à l'atelier d'échange avec les points focaux de l'UEMOA	8	
	3.1	.2. Mise en place du Comité scientifique	9	
	3.1	.3. Mise en place des plateformes de réunion en ligne et de partage de documents	10	
	3.1	.4. Livrables produits	10	
	3.1	.5. Rencontre avec la Cellule d'Exécution du Projet de l'UEMOA sur le livrable 1	12	
	3.1	.6. Validation de la liste des indicateurs par le Comité Scientifique	13	
3	.2. I	Difficultés rencontrées	14	
IV.	A	ACTIVITES EN COURS D'EXECUTION	15	
4	.1.	Manuels de collecte	15	
4	.2.	Rapports nationaux	15	
4	.3.	Formations	16	
4	.4.	Plateforme informatique de gestion, stockage et traitement des données	17	
4	.5.	Recrutement du personnel d'appui	18	
CONCLUSION 19				

#### **INTRODUCTION**

Dans le cadre du Projet d'Assistance Technique pour le Financement du Logement Abordable, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a lancé une demande de proposition n° BF-UEMOA-82155-CS-QBS en date du 14 juin 2019 pour le recrutement d'institutions de recherche pour mettre en place des indicateurs d'analyse, préparer 8 rapports nationaux, et monter des programmes de formations dans l'espace communautaire.

Le groupement constitué de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), de l'École Supérieure d'Économie Appliquée (ESEA) et du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) a présenté sa candidature à travers la proposition d'une offre technique et financière.

Par la lettre en date du 28 novembre 2019, l'UEMOA a notifié au groupement son intention d'attribution et l'a invité à des négociations, qui se sont tenues à partir du 6 janvier 2020 jusqu'à la signature du contrat. À l'issue de ces négociations, le contrat de prestation de service n°001/2020/CON-COM a été signé entre le groupement représenté par l'ISSP (chef de file) et l'UEMOA le 20 mai 2020.

L'objectif général visé par ce projet est de créer un cadre analytique du secteur de l'habitat pour mutualiser les efforts faits à l'échelle de chaque pays et de mettre en place un programme innovant et durable de formation et de renforcement des compétences des acteurs du secteur.

D'une manière spécifique, il s'agira pour le groupement ISSP, ESEA et ONU-Habitat de :

- 1. Améliorer la connaissance du secteur de l'habitat et du logement dans chaque pays de l'UEMOA à travers une recherche appliquée, devant permettre d'identifier les bonnes pratiques à l'échelle sous régionale. L'atteinte de cet objectif passera par la proposition d'indicateurs pertinents harmonisés sur le logement et le foncier urbain, la collecte de données pour renseigner les indicateurs au sein de chaque pays afin de produire des rapports nationaux sur le logement et la création d'une plateforme en ligne, permettant aux différents acteurs de disposer de données pertinentes et actualisées sur l'habitat et le logement dans chaque pays de l'UEMOA.
- 2. Améliorer le développement des compétences et le renforcement des capacités. Il s'agira pour le groupement de proposer une offre de formation de courte durée sur des thématiques intéressant les acteurs du secteur (praticiens et professionnels : urbanistes,

architectes, ingénieurs civils, économistes, statisticiens, sociologues urbains, cartographes, évaluateurs immobiliers, etc.). Ces thématiques seront identifiées après un travail de diagnostic de l'écosystème des acteurs au niveau de chaque pays. Ainsi, les formations seront développées en fonction de la demande des acteurs et des spécificités de chaque pays. Outre la formation de courte durée destinée aux professionnels et praticiens du secteur du logement, le groupement proposera aussi des formations diplômantes et certifiantes, reconnues par les instances internationales, comme le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Ces formations seront à différents niveaux : Certificats, Master Doctorat.

3. Assurer la durabilité du CEH. Cet objectif passera par le développement d'un réseau de partenariat au niveau sous-régional et international, ainsi que par l'affirmation du CEH comme institution crédible et efficace à travers l'obtention de résultats concrets. Le groupement fera en sorte d'inclure diverses structures et institutions travaillant sur les problématiques liées au logement : universités et instituts régionaux et mondiaux reconnus, les agences et autorités nationales et infranationales, les entités du secteur privé et social présentes dans chaque pays (les promoteurs immobiliers, les sociétés de construction de logements, les géomètres et les évaluateurs immobiliers, les banques qui accordent des prêts immobiliers et les ONG), les organisations internationales et régionales ayant des activités importantes axées sur le développement urbain, l'habitat et le logement abordable (Shelter Afrique, CGLU-Afrique, etc.).

Le présent rapport couvre le premier semestre d'exécution des activités du projet CEH, allant de juin à novembre 2020. Il donne un aperçu d'une part sur les activités déjà exécutées par le Groupement et, d'autre part, sur celles qui sont en cours, pour la mise en place du « Centre d'Excellence de l'Habitat » (CEH).

#### Il vise notamment à rendre compte :

- du niveau d'exécution des activités programmées ;
- des activités non encore programmées ;
- du niveau d'atteinte des objectifs de la période considérée et des résultats enregistrés ;
- des difficultés rencontrées au cours de cette période ;
- des perspectives de solutions en termes de conclusions et recommandations.

Pour ce faire, le rapport est structuré en six sections ainsi qu'il suit :

- (i) la présentation du CEH;
- (ii) l'organisation du travail du groupement ;
- (iii) les activités réalisées ;
- (iv) les activités en cours d'exécution ;
- (v) la conclusion.

### I. PRESENTATION DE LA FICHE TECHNIQUE DU CEH

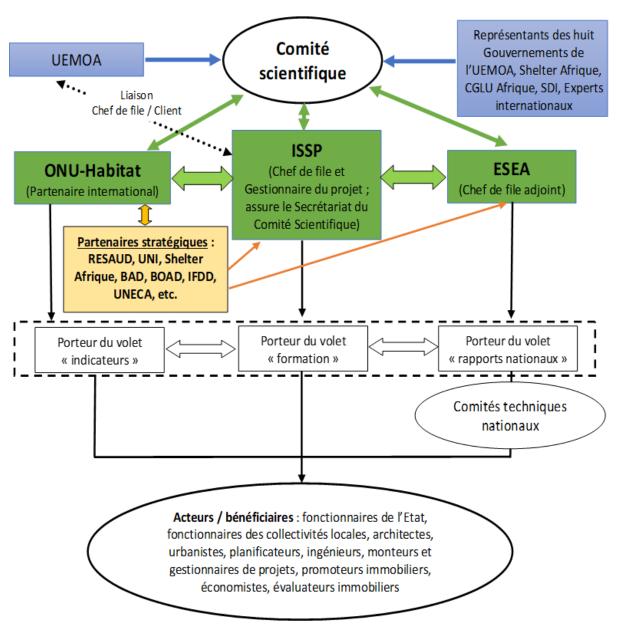
Commanditaire	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)
	Groupement Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP),
Prestataires de service	École Supérieure d'Économie Appliquée (ESEA) & Programme des
	Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat)
	Mettre en place des indicateurs d'analyse, préparer 8 rapports
Objet	nationaux, et monter des programmes de formation dans l'espace
	UEMOA
Durée du projet	Trois (3) ans
	Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) No:
Financement	D236-3W; Exercices 2020, 2021, 2022, via la Banque Mondiale
Montant du	Trois milliards cent quatre-vingt-huit millions deux cent cinquante-
financement	sept mille deux cent quarante-huit (3 188 257 248 francs CFA)
Date d'approbation	20 mai 2020
Date notification	25 mai 2020
Ordre de service	01 juin 2020
Date du premier	26 ivin 2020
décaissement	26 juin 2020
	Devenir une institution durable de recherche-action et un creuset de
	développement de compétences nouvelles pour prendre en charge les
Vision	problématiques liées à la planification urbaine, à l'habitat, à la
	gestion foncière, aux services urbains de base et au financement du
	logement

#### II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

Il s'est agi d'un partenariat dans un accord de groupement entre :

- Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)/ Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso (<u>Chef de file du groupement</u>)
- École Supérieure d'Économie Appliquée (ESEA) / Université Cheik Anta DIOP (UCAD), Dakar, Sénégal
- Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat)

Organigramme du groupement :



Au démarrage des activités, le groupement a décidé de mettre en place des équipes de réflexion, les « **task forces** » réunissant des points focaux de chaque institution du groupement (experts thématiques) ainsi que les experts internationaux — Docteur Gora MBoup et Professeur Michel Max Raynaud — associés au groupement pour travailler sur le développement de chaque composante. Quatre task forces ont été créées :

- o Task force « Indicateurs »
- O Task force « Manuels de collectes »
- o Task force « Rapports nationaux »
- Task force « Formations »

L'idée de la création de ces task forces est d'assurer l'exécution des travaux de manière continue conformément au calendrier des livrables et ne pas attendre la fin d'une activité pour commencer une autre ; mais de travailler en concomitance, tout en créant du lien entre les activités. Les task forces tiennent régulièrement des réunions de travail au cours desquelles les experts internationaux du projet sont associés. Dans chaque task force, les tâches sont généralement réparties entre les points focaux des trois institutions (ISSP-ESEA-ONU Habitat) afin que chaque point focal puisse organiser l'exécution des tâches confiées avec l'appui des experts de son institution. Par ailleurs, les experts internationaux sont mobilisés de manière transversale, et sont impliqués à toutes les réunions des task forces.

Il est mis en place des réunions hebdomadaires de l'ensemble des membres du groupement, tous les mercredis, de 14h à 15h30, heure de Ouagadougou, au cours desquelles les activités des task forces sont restituées, débattues et amendées. Ces réunions sont une occasion de passer en revue les problèmes sous-jacents liés au fonctionnement du projet.

#### III. ACTIVITES DEJA MISES EN OEUVRE

#### 3.1. Activités réalisées et résultats

En matière de bilan d'exécution du projet, le groupement a mené ou participé à plusieurs activités inhérentes à la mise en œuvre du projet durant la période de juin à novembre 2020 :

#### 3.1.1. Participation à l'atelier d'échange avec les points focaux de l'UEMOA

La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) de la commission de l'UEMOA a organisé un atelier d'échanges avec les points focaux des États de l'Union dans le cadre de la mise en œuvre du

projet d'assistance technique du don IDA sur le financement du logement abordable. Cet atelier a noté la participation de la Direction de l'Aménagement du territoire de l'UEMOA, des membres de la Cellule d'exécution du projet (CEP), des huit points focaux désignés par les États et des représentants de la Banque Mondiale et du Groupement.

L'atelier s'est tenu le 15 juillet 2020 et a permis au groupement de présenter le projet CEH en insistant sur la démarche méthodologique qu'il compte dérouler pour l'atteinte des objectifs. En outre un accent particulier a été mis sur la place importante des points focaux au niveau de chaque pays dans le dispositif de production des rapports pays et de l'identification des besoins en formation.

#### 3.1.2. Mise en place du Comité scientifique

Le Comité Scientifique est l'instance de décision stratégique du CEH. Il a pour vocation de garantir l'ancrage de la mission dans la réalité du secteur et la qualité des livrables.

À ce titre, il est chargé entre autres :

- d'examiner et de valider les Plans de Travail Annuels (PTA) et le Plan de Travail Triennal (PTT);
- d'examiner et de valider les différents livrables de la mission, notamment :
  - o les indicateurs et la méthodologie proposée ;
  - o les programmes de formation, en termes de sujets et de thématiques, et éventuellement les partenariats avec les institutions internationales pour leur mise en œuvre ;
  - o la plateforme numérique de collecte, de stockage et de gestion sécurisés des données ;
- faciliter et orienter le CEH dans sa stratégie de développement de partenariats ;
- discuter et proposer les thèmes et sujets pertinents à couvrir dans les rapports nationaux ;
- proposer des partenariats et approuver les partenariats proposés par le groupement ;
- proposer des activités de visibilité/communication et valider le cas échéant (par exemple site internet) :
- être force de l'innovation pour s'assurer que le CEH reste une institution mouvante, flexible et adaptée à la société et aux innovations.

Toutefois, au-delà de ces missions, le CS en tant qu'instance supérieure de conseils et de coordination du CEH, veille :

- à la cohérence d'ensemble, à la pertinence dans la démarche de construction du CEH qui réponde aux besoins des acteurs et à la pérennité du dispositif ;
- au contrôle de la qualité et à la validation de la méthodologie proposée pour la définition des indicateurs et des programmes de formation ;
- au recadrage éventuel des activités du CEH pour la bonne conduite de la mission de mise en place du CEH par le Groupement.

Le Comité Scientifique est consulté/saisi par le Groupement en cas de difficultés majeures dans l'exécution des activités liées à des contingences externes pouvant entraver le bon déroulement de la mise en œuvre du planning annuel ou triennal. Il doit donner son approbation sur toutes les modifications majeures sur le planning des activités.

En sommes, le Comité scientifique valide les livrables du projet.

#### • Rédaction des Termes De Références (TDR) du Comité scientifique

Les TDR portent sur la composition du Comité Scientifique du CEH, son positionnement dans l'architecture organisationnelle du projet, son fonctionnement et son budget. Ces TDR ont été validés par l'UEMOA.

#### • Mise en place du comité du Comité scientifique

Des contacts ont été pris avec les membres du Comité scientifique précédemment identifiés en vue d'organiser la première réunion du Comité scientifique qui s'est tenue le 15 octobre 2020.

#### 3.1.3. Mise en place des plateformes de réunion en ligne et de partage de documents

- Création d'une plateforme Microsoft Teams pour faciliter la communication et l'interaction entre l'ensemble des intervenants du projet : réunion des task forces, réunion hebdomadaire du groupement, réunion avec le Comité scientifique...
- Création d'une plateforme Microsoft SharePoint pour le partage de documents et de travail collaboratif en ligne et le dépôt de la documentation par l'UEMOA et la Banque Mondiale.

#### 3.1.4. Livrables produits

Concernant l'état d'avancement de la production des livrables, des activités majeures ont été réalisées par le groupement, à savoir l'élaboration de la liste des indicateurs et la production des manuels de collecte de données pour les trois premiers pays.

#### • Liste des indicateurs

L'un des objectifs du projet est de développer un système d'indicateurs pertinents harmonisés sur le logement et le foncier urbain, la collecte de données pour renseigner les indicateurs au sein de chaque pays afin de produire des rapports nationaux sur le logement et la création d'une plateforme en ligne, permettant aux différents acteurs de disposer de données pertinentes et actualisées sur l'habitat et le logement dans chaque pays de l'UEMOA.

Après plusieurs réunions techniques, au total, 86 indicateurs sur le logement et le foncier urbain ont été proposés. Ils sont relatifs au marché du logement et du foncier urbain, à la capacité des ménages à accéder au logement et à la terre, aux conditions du logement, à l'accès aux services de base, à la gouvernance et aux régulations sur le logement et le foncier urbain. À ce stade, les indicateurs ont été sélectionnés après un processus itératif qui sera complété par l'implication des parties prenantes. En tenant compte des objectifs du PFLA et en se basant sur les indicateurs du logement développés par ONU-Habitat dans le cadre des bases de données mondiales sur les indicateurs urbains, une liste d'indicateurs relatifs au logement a été générée et comparée aux indicateurs d'autres systèmes de suivi du développement existants au niveau national et mondial (Agenda 2030 – Objectifs de Développement Durable (ODD), Nouvel Agenda Urbain (ou Nouveau Programme des Villes), Agenda 2063, etc.). Aligner la sélection d'indicateurs sur d'autres mécanismes de suivi permet d'assurer que tout système de suivi mis en place serve audelà des investissements dans le secteur du logement et du foncier urbain et est intégré dans d'autres systèmes nationaux de suivi. Des indicateurs supplémentaires peuvent être ajoutés à la liste pour saisir les priorités au niveau de l'UEMOA et en lien avec les politiques nationales de développement.

Ces indicateurs ont été soumis à l'UEMOA et au Comité Scientifique. A la réunion du Comité Scientifique du 15 Octobre 2020, les indicateurs du CEH ont été approuvés : 86 indicateurs dont 40 prioritaires. Ils sont repartis sur cinq composantes du logement :

- Marché du logement et du foncier urbain ;
- Capacité des ménages à accéder au logement et à la terre ;
- Conditions du logement et accès aux services de base ;
- Gouvernance et régulations sur le logement et le foncier urbain ;
- Financement du logement et du foncier urbain.

Ces indicateurs ont servi la préparation des manuels de collecte et de la note conceptuelle des rapports pays.

#### Manuels de collecte des données

Les manuels de collecte des données des trois premiers pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal) qui constituent le second livrable sont élaborés et transmis à la commission le 14 décembre 2020 en attendant leur validation par le Comité Scientifique.

Le manuel de collecte des données consiste à opérationnaliser les 40 indicateurs prioritaires du CEH reparties sur cinq composantes principales du logement abordable et convenable que sont : a) Marché du logement et du foncier urbain ; b) Capacité des ménages à accéder au logement et à la terre ; c) Conditions du logement et accès aux services de base ; d) Gouvernance et régulations sur le logement et le foncier urbain ; e) Financement du logement et du foncier urbain. Les données permettront de préparer les rapports d'analyse dans chacun des huit pays de l'UEMOA que sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Cela a nécessité un travail préalable de conception des manuels de collecte de données sur les cinq composantes du logement abordable et convenable. La préparation de ces manuels a consisté à adapter le manuel de base au contexte de chaque pays.

Ce manuel de base est composé des quatre chapitres suivants :

- Chapitre I La nécessité d'une méthode de collecte de données cohérente et intégrée sur le logement abordable et convenable ;
- Chapitre II Le CEH, pour une meilleure connaissance des défis, opportunités et politiques du logement abordable et convenable ;
- Chapitre III La mise œuvre du CEH dans les pays : collecte et analyse des données sur le logement abordable et convenable ;
- Chapitre IV Les métadonnées du CEH.

La préparation d'un manuel de base représente plusieurs avantages :

- Rendre possible une analyse comparative des données du CEH;
- Une production rapide et de bonne qualité des manuels pays ;
- Une édition commune.

#### Métadonnées du CEH

Dans chaque manuel de collecte de données, chaque indicateur est présenté selon les éléments suivants : a) Définitions et concepts, b) Méthode de calcul, c) Source de données et d) Désagrégation.

#### 3.1.5. Rencontre avec la Cellule d'Exécution du Projet de l'UEMOA sur le livrable 1

Une rencontre a été organisée le 24 juillet 2020 avec l'UEMOA et la Banque Mondiale pour discuter de la première version du document technique sur les indicateurs. La prise en compte

des observations formulées par la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) a permis d'avoir une version finalisée qui a été présentée au Comité Scientifique.

#### 3.1.6. Validation de la liste des indicateurs par le Comité Scientifique

La première réunion du Comité scientifique qui s'est tenue le 15 octobre 2020 a été l'occasion pour le groupement de présenter le CEH aux membres de cette instance d'orientation et de validation. Deux présentations ont été faites par le groupement lors de cette rencontre. Une première sur le CEH et une deuxième sur le livrable 1 portant sur la liste des indicateurs.

Dans la présentation du CEH on retiendra entre autres que l'urbanisation accélérée et la bidonvilisation sont observées dans les pays de l'espace de l'union. La forte demande du logement suscite avec justesse la préoccupation pour le logement abordable et décent, et ceci est fonction d'un certain nombre de déterminants qui doivent être régulièrement suivis et maîtrisés (le Marché du logement et du foncier urbain, la capacité des ménages à accéder au logement et à la terre, les conditions du logement et l'accès aux services de base, la gouvernance et les régularisations, le financement, ...). C'est dans ce sens que l'UEMOA a recruté le groupement (ISSP-ESEA-ONUHABITAT) pour traiter de la question du logement abordable. En termes de vision c'est la mise en place d'un Centre d'excellence de l'habitat (CEH) de façon durable et qui doit servir de creuset de compétence en matière de recherche-action innovant autour des objectifs que sont l'amélioration des connaissances du secteur de l'habitat et du logement, le développement de compétences par les formations et l'établissement un réseau de partenariat international

La principale préoccupation émise par le comité scientifique est le déséquilibre dans la représentation selon le genre et les dispositions à prendre pour y remédier dans la sélection des apprenants lors des formations. D'autre part, le genre n'apparait pas de façon explicite dans les documents du projet. Il importe pourtant de saisir comment le genre interroge le logement et inversement et comment le logement adresse le genre. Une discrimination positive peut être une option pour la représentativité des femmes aux formations. Cette préoccupation est constante dans les discussions du groupement. La question de l'équilibre du genre doit être prise très au sérieux car les partenaires sont regardant sur la question du point de vue représentation mais aussi du point de vue thématique.

La deuxième présentation a porté sur la liste des indicateurs. Il s'agit du premier livrable du groupement. Il ressort que la conception de la liste des indicateurs part d'un **diagnostic**, celui du manque d'informations à des degrés divers entre les États de l'Union pour évaluer des

politiques du logement et leur impact. Pour y remédier, le présent processus qui permet de définir des indicateurs pertinents sur le foncier et le logement a été entamé. Le processus passe par les objectifs du programme, et les agendas internationaux existants. Au total 86 indicateurs identifiés ont été regroupés en 5 catégories. Ce sont : le Marché du logement et du foncier urbain (28 indicateurs) — la capacité des ménages à accéder au logement et à la terre (10 indicateurs) — les conditions du logement et l'accès aux services de base (25 indicateurs) — la gouvernance et les régularisations (9 indicateurs) — le financement (14 indicateurs).

À l'issu des échanges, le Comité scientifique propose au groupement d'introduire des indicateurs complémentaires qui sont entre autres : le ratio de dépendance, l'accès à l'Internet, la résilience, les études, la santé, la sécurité (distance habitat et brigade de sécurité), la qualité de l'air, le volet formation, la qualité et la composition des personnes formées, l'impact des formations sur le projet et sur d'autres projets, et le suivi du volet plateforme numérique. En outre, les changements climatiques sont à considérer car la sous-région a connu de nombreuses inondations (Ouagadougou, Abidjan, Dakar, etc.).

Il est apparu la nécessité de définir les notions afin d'harmoniser la compréhension des indicateurs dans l'espace de l'union : exemple : auto construction, coopérative d'habitat, la notion de densité (elle est importante pour la viabilité économique).

En effet, la fréquence d'acquisition des données est une autre préoccupation car, lorsqu'elle est très rapprochée, elle risque de ne pas être réalisable où ne permettra pas de constater des évolutions significatives selon les pays.

*In fine*, le Comité Scientifique juge le rapport satisfaisant et recommande la prise en compte des amendements suggérés, puis d'aller vers l'opérationnel avec la collecte des données.

Une recommandation faite par le Comité Scientifique est d'intégrer en son sein, une représentation des collectivités à travers Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique).

Les différentes présentations ont fait l'objet de très bonne appréciation et d'intérêt. Il a été acté que les différentes présentations soient partagées avec les participants au Comité Scientifique.

#### 3.2. Difficultés rencontrées

Bien qu'un système de coordination soit mis sur pieds et des task forces créés pour faciliter l'exécution des travaux du CEH, le groupement a constaté des lenteurs dans la mise en œuvre

des activités du CEH telles que présentées dans la matrice Livrables/Activités. Il est à noter que cette période a été caractérisée par quelques difficultés, notamment :

- Une situation sanitaire actuelle liée à la COVID-19 qui ne favorise pas les réunions et consultations physiques ;
- La mise en place technique des réseaux de communication avec certains membres du Comité scientifique.

#### IV. ACTIVITES EN COURS D'EXECUTION

Les activités en cours de réalisation se rapportent aux manuels de collecte de données pour les cinq autres pays (Benin, Guinée Bissau, Mali, Niger, Togo), aux rapports nationaux, aux formations, aux plateformes informatiques (plateforme de formation et plateforme des données) et au recrutement du personnel d'appui.

#### 4.1. Manuels de collecte

Les trois premiers manuels de collecte de données sont élaborés et transmis à la commission en attendant leur validation par le Comité scientifique. Les manuels de collecte de données des cinq autres pays sont en cours (Bénin, Guinée Bissau, Mali, Niger et Togo).

#### 4.2. Rapports nationaux

Une note conceptuelle sur les rapports pays a été produite et validée au sein du groupement sous la supervision des experts internationaux. Cette note conceptuelle a été présentée à la réunion de suivi de l'UEMOA du 20 novembre 2020.

La note conceptuelle est structurée en quatre chapitres :

- Contexte
- Problématique du logement abordable et décent dans la zone UEMOA
- Objectifs du CEH
- Structure des rapports pays

Chaque rapport pays sera préparé en neuf chapitres :

- Contexte du pays
- Marché du logement et du foncier
- Capacité des ménages à accéder au logement et à la terre

- Conditions du logement et à l'accès aux services essentiels
- Gouvernance et les régulations sur le logement et le foncier
- Financement du logement et du foncier urbain
- Architecture, techniques et matériaux de construction
- Synergies potentielles : acteurs et secteurs innovants
- Recommandations

•

Les groupes particulièrement affectés par l'insuffisance de logements abordables et convenables étant les femmes, les filles, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH/Sida, les personnes âgées, les peuples autochtones, les communautés locales, les habitants des taudis et des implantations sauvages, les sans-abri, les travailleurs, les petits exploitants agricoles et les pêcheurs artisanaux, les réfugiés, les rapatriés, les personnes déplacées, ainsi que les migrants, quel que soit leur statut migratoire, et autres personnes en situation de vulnérabilité.

#### 4.3. Formations

Le groupement a mené des discussions préliminaires en interne sur les formations. De plus, des ateliers de discussions et de réflexions ont été organisés avec des experts nationaux et internationaux intervenants sur la question des formations innovantes en ligne. Il s'agit notamment de l'atelier de discussion du 12 octobre 2020 avec Jérôme CHENAL, expert du groupement, Professeur à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), expert de la ville africaine et spécialiste de la formation à distance. Il a partagé ses expériences sur les divers projets de formations en présentiel et de formations en ligne qu'il conduit actuellement ; notamment sur un projet financé par le Secrétariat Économique qui a débuté le 1<sup>ier</sup> novembre 2020. Un volet essentiel de ce projet est la création d'une plateforme totalement dédiée à l'Afrique et à l'urbain.

La préoccupation du groupement fut la reconnaissance des différents enseignements qui seront dispensés par le CEH pour les huit pays de l'UEMOA. Deux modalités ont été envisagées :

- Faire valider au préalable le programme de formation du CEH par les universités des États membres de l'UEMOA;
- Signer un contrat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) afin d'organiser les examens en présentiel ; après la formation en ligne. Il est à noter que des frais administratifs seront liés à cette modalité.

D'autres modalités restent encore à l'étude.

Il ressort des discussions que la plateforme de formation en ligne soit distincte de la plateforme de collecte et de gestion des données par soucis d'efficacité et de sécurité.

Aussi, d'autres consultations ont eu lieu avec différentes institutions dont le CAMES, l'IFOAD (Institut de Formation Ouverte à Distance) de l'Université Joseph Ki-ZERBO, Université virtuelle du Burkina Faso. Les différents échanges ont permis de cerner les exigences de la mise en place d'une plateforme d'enseignement à distance. Ces démarches ont permis la production d'une note conceptuelle qui est en cours de finalisation au sein du groupement. Cette note conceptuelle a été présentée à la réunion de suivi de l'UEMOA du 20 novembre 2020. Elle est structurée de la façon suivante :

- Contexte & justification
- Objectifs des formations
- Résultats attendus des formations
- Méthodologie
  - Type de formations
  - Cible des formations
  - Thèmes des formations
  - Formats des formations
  - Activités pédagogiques
  - Formateurs
  - Organisation des formations
  - Système de suivi-évaluation.

Une première session de formation de courte durée est prévue pour le premier trimestre 2021. Les formations s'appuieront sur les travaux des rapports pays afin de répondre aux besoins de chaque pays aussi bien au niveau des acteurs, décideurs, et investisseurs publics que privés.

# 4.4. Plateforme informatique de gestion, stockage et traitement des données

Des consultations de réflexion auprès des experts du Burkina Faso, du Sénégal et de l'Inde (iTech Mission Private Limited « Developing Technology Solutions for a Better World ») ont eu lieu. Ces premières réflexions ont permis de mieux comprendre les exigences de mise en place de la plateforme de collecte, de stockage sécurisé, de gestion, de traitement des données

et de mise en réseau avec les pays pour la suite et le développement du CEH et d'en produire le cahier de charges. Ceci sera fait en tenant compte de la liste validée des indicateurs et des manuels de collecte. La plateforme permettra la collecte (données directes et données indirectes), le stockage hautement sécurisé, la gestion, le traitement des données et leur mise en réseau sécurisée avec les pays pour la suite et le développement du CEH.

#### 4.5. Recrutement du personnel d'appui

En matière de recrutement, le groupement se prépare au recrutement des experts et autres consultants afin de construire des équipes techniques pour chaque pays de l'Union. Les termes de références (TDRs) pour le recrutement des experts locaux sont en cours de finalisation avant leur partage avec la CEP à l'UEMOA.

#### **CONCLUSION**

Le groupement est chargé par l'UEMOA de mettre en place un Centre d'Excellence de l'Habitat après un appel à candidature. Depuis la signature du contrat, le groupement est en train de dérouler les activités pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés et produire les livrables de qualité.

Le premier livrable composé de la liste des indicateurs a fait l'objet d'une validation par le Comité Scientifique et transmis à l'UEMOA. Une première version des manuels de collecte des trois premiers pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal) est produite et bientôt prête pour sa validation par le Comité Scientifique dans les jours à venir. Les efforts du groupement se concentrent actuellement sur les prochains livrables, notamment les manuels de collecte des données pour les cinq derniers pays, les rapports nationaux et la mise en place des formations et des plateformes.

La première session de formation de courte durée est prévue pour le 1er trimestre 2021. Le groupement est dans une bonne dynamique et s'ajuste en permanence pour mettre en œuvre le programme d'activités dans les délais requis.

Malgré les contraintes du moment, le groupement fait preuve de capacités d'adaptation et d'esprit d'initiative qui lui permettent de dérouler les activités pour d'atteindre les objectifs assignés et mettre en place un Centre d'Excellence pour l'Habitat impactant positivement sur les politiques publiques et la vie socio-économique des populations.